

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 août 2021

### Keolis obtient le renouvellement du contrat de Montluçon, avec l'objectif de renforcer l'offre de mobilité du territoire

- **Le 13 juillet 2021, Montluçon Communauté a renouvelé sa confiance à Keolis pour la gestion et l'exploitation des services de mobilité du réseau de transport urbain *Maelis*.**
- **D'une durée de cinq ans, ce nouveau contrat de délégation de service public a débuté le 1<sup>er</sup> août 2021 et générera un chiffre d'affaires cumulé d'environ 19 M€. Il s'accompagnera d'une extension du territoire desservi à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021 et d'une refonte du réseau à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.**
- **Keolis Montluçon aura pour objectif de renforcer l'offre de mobilité sur l'ensemble du territoire grâce, entre autres, à une offre de transport à la demande étendue, à l'augmentation du parc de vélos en location et au lancement de nouveaux outils digitaux.**

#### Une offre de transport étendue et enrichie

Destiné à desservir la ville de Montluçon et les 20 autres communes de la Communauté d'Agglomération, qui comptent près de 65 000 habitants, le réseau *Maelis*, qui est actuellement structuré autour de huit lignes urbaines (y compris celle du dimanche), huit lignes scolaires, un service de transport à la demande et un service de location de vélos à assistance électrique, bénéficiera de nombreuses évolutions d'ici janvier 2022, parmi lesquelles :

- L'amélioration de l'offre de transport urbain, à travers :
  - **L'augmentation de la fréquence de passage des bus**, notamment pour les trois lignes « structurantes » du territoire (toutes les 30 minutes contre 40 à 45 minutes actuellement) tout en maintenant **une fréquence élevée** (toutes les 15 minutes) **pour la ligne « forte »** reliant les principaux pôles générateurs de déplacements et les quartiers denses de Montluçon.
  - **Le renforcement de la desserte de la gare SNCF** avec 43 passages de bus quotidiens (contre une dizaine auparavant), en cohérence avec la démarche active de renforcement de l'intermodalité menée par Montluçon Communauté dans le cadre de la démarche régionale OÙRA.
  - **L'augmentation de la flotte de CVélo**, qui passera, d'ici mars 2022, de 50 à 100 vélos répartis dans 11 points de retrait, dont 10 nouveaux, sur tout le territoire de l'agglomération. En parallèle, Keolis **déployera une solution de gestion du service vélo**, permettant la réservation et le paiement en ligne.

- **La mise en place d'une offre de transport à la demande à destination des actifs**, qui se traduira par une extension des horaires de circulation dès 6h00 le matin au lieu de 7h30 et jusqu'à 21h30 au lieu de 19h00 sur l'ensemble des points d'arrêts des 4 lignes structurantes du territoire.
- L'amélioration de la desserte des communes périurbaines et rurales, grâce à :
  - L'optimisation et le **renforcement de la desserte scolaire**, à travers notamment, l'intégration de six nouvelles lignes scolaires desservant les communes rurales du sud de l'agglomération.
  - L'extension des lignes urbaines sur certaines communes périurbaines d'entrée d'agglomération.
  - **La refonte du service de transport à la demande**, étendu à l'ensemble du territoire de Montluçon Communauté et ainsi disponible sur 11 nouvelles communes rurales : désormais organisé en trois zones reliées aux points d'intérêt du territoire (cœurs de ville, gare, hôpital, centre aqualudique, centres commerciaux, zones d'activité et d'emploi). Par ailleurs, les voyageurs auront la possibilité de **réserver leur trajet jusqu'à deux heures** avant le départ. Le service sera disponible jusqu'à 18h00 (contre 16h30 auparavant).

## Une offre de transport plus connectée et simplifiée sur le plan tarifaire

Afin de moderniser le réseau et de faciliter l'expérience client, le réseau de transport *Maelis* proposera aux voyageurs :

- **Une information en temps réel pour l'ensemble des lignes du réseau (y compris les lignes scolaires)**, accessible en ligne et sur smartphone, grâce au déploiement d'un nouveau système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur (SAEIV) dès l'automne 2021.
- **Un titre de transport sans contact unique utilisable sur l'ensemble des lignes du réseau** (y compris transport à la demande et lignes scolaires), grâce à la généralisation du système de billettique moderne et digitale mis en service sur les lignes urbaines en 2019.
- **La refonte complète de la grille tarifaire**, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour plus d'équité et de simplicité. Celle-ci se traduira notamment par la mise en place **d'une solution de post-paiement** (facturation à la fin du mois, selon le nombre de voyages effectués) **et de tarifs réduits pour les voyageurs âgés de plus de 65 ans et ceux de moins de 26 ans**, tout en maintenant des **tarifs solidaires à -50 %** pour tout abonnement.
- Au printemps 2022, un **portail en ligne dédié aux scolaires** sera créé pour permettre de souscrire un abonnement et d'obtenir des informations pour les familles et les établissements scolaires.

## Keolis conforte sa présence dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

Le renouvellement de ce contrat permet à Keolis de confirmer son implantation dans la région. Outre le réseau de **Montluçon**, le Groupe exploite notamment ceux des Agglomérations de **Lyon, Chambéry, Moulins, Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Riom, Thiers, Villefranche-sur-**

**Saône, Bourgoin-Jallieu**, la vallée du **Grésivaudan, Nyons**, ainsi que des lignes interurbaines et scolaires pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

## Chiffres clés du nouveau réseau *Maelis*<sup>1</sup>

- 8 lignes régulières urbaines et périurbaines (y compris la ligne du dimanche) complétées par 14 lignes scolaires et un service de transport à la demande
- 19 véhicules urbains + 14 autocars scolaires en sous-traitance
- 100 vélos à assistance électrique en location
- Plus d'un million de kilomètres parcourus par an
- 1 million de voyages annuels en moyenne par an
- + 12 % de fréquentation attendue sur la durée du contrat
- 19,3 M€ de chiffre d'affaires cumulé

### [A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017. Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 500 collaborateurs répartis dans 16 pays et a réalisé, en 2020, un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

\*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, aux Emirats arabes unis, aux Etats-Unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Qatar, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

## CONTACTS

### **Alexandre Poidevin**

**Responsable des relations médias**

01 71 32 97 03 / 06 18 76 18 69

[alexandre.poidevin@keolis.com](mailto:alexandre.poidevin@keolis.com)

### **Thomas Baur**

**Directeur médias et e-réputation**

01 71 32 94 32 / 07 77 75 27 48

[thomas.baur@keolis.com](mailto:thomas.baur@keolis.com)